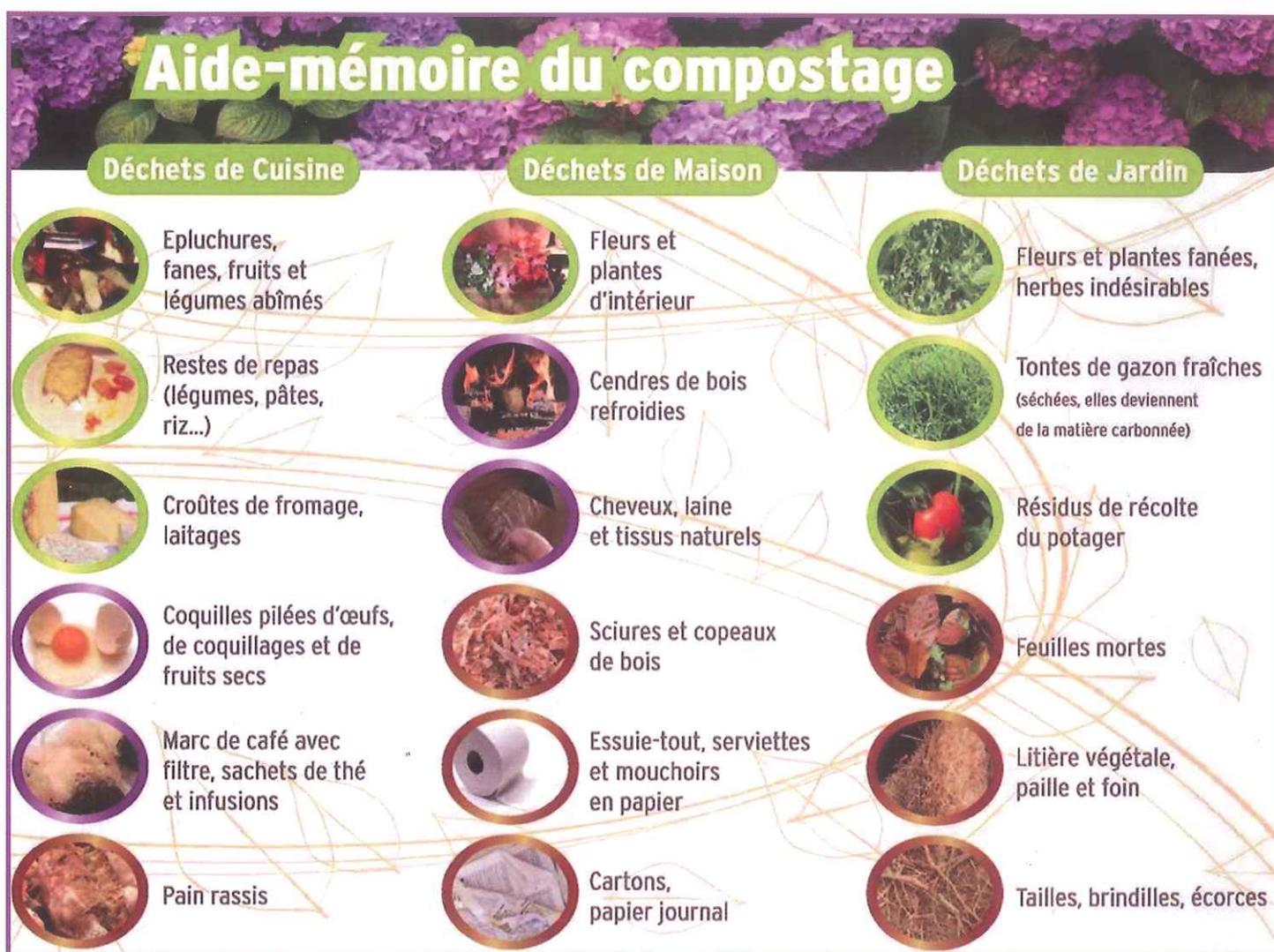


Qu'est-ce que le compost ?

Le compostage est la transformation des matières organiques avec la complicité de divers organismes vivants depuis la bactérie et le champignon jusqu'aux vers de terre et aux insectes. Le compost ainsi obtenu est comparable à l'humus des forêts. **Tous les déchets biodégradables sont compostables.** Cependant, quelques déchets demandent des précautions particulières :

- **Les déchets très durs** (tailles, branchages, os, noyaux, coquilles, trognons de choux...) sont très longs à composter, il est préférable de les réduire, voire de les broyer avant.
- **La viande et le poisson** peuvent être compostés pour autant qu'on place ces déchets hors d'atteinte des animaux et qu'ils soient placés de préférence au centre du tas.
- **Les coquillages et les coquilles d'œufs** ne se décomposent pas mais leur usure apporte des éléments minéraux et leur structure facilite l'aération dans le tas de compost.
- **Le papier glacé et le carton coloré** doivent être évités.

Les déchets à ne pas composter : les matériaux synthétiques (plastiques, tissus synthétiques, verre, métaux), le contenu des sacs d'aspirateur, les bois traités chimiquement, les excréments d'animaux carnivores (chiens, chats...) sont à proscrire pour éviter toute contamination par des maladies.



Pourquoi Composter ?

Vous produisez ainsi un amendement gratuit, naturel et respectueux de l'environnement qui enrichira la terre de votre jardin, pour les jardinières ou plantes d'intérieures. De plus, en diminuant la quantité de déchets à transporter et à éliminer par la collectivité, vous participez à la protection de l'environnement et à une gestion intelligente des déchets ménagers.

Comment installer un composteur ?

Installez votre composteur dans un espace à l'air libre, un peu ombragé, au sol horizontal et surtout directement en contact avec la terre.